



EN BREF :

- Légionnaire uniponctué : captures très faibles; fin de la saison de capture des papillons.
- Rouille du soya : risques très faibles pour le Québec.
- Puceron du soya : populations généralement faibles mais dépistage recommandé en Montérégie.
- Fusariose de l'épi du blé : risque d'infection élevé pour tout le Québec (en date du 4 août 2006).

LÉGIONNAIRE UNIPONCTUÉE : CAPTURES TRÈS FAIBLES PARTOUT AU QUÉBEC

(Marc F. Clément, agronome, MAPAQ)

(Collaboration : Michèle Roy, agronome-entomologiste et Brigitte Duval, agronome, MAPAQ)

Cette semaine de captures des papillons de la légionnaire uniponctué par le réseau Grandes cultures était la dernière de la saison. Les captures ont, une fois de plus, été très faibles partout au Québec.

La présence de larves de la légionnaire a été signalée dans quelques localités depuis la mi-juillet. Les populations observées sont cependant très faibles et n'ont pas atteint le seuil de traitement. Il est toutefois recommandé de procéder à du dépistage préventif jusqu'à la mi-août. Ciblez les champs semés tardivement et les champs ayant une forte population de graminées annuelles ou du chiendent, en vous référant au calendrier suivant.

Pour toutes les régions du Québec (août 2006)

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					4 (v)	5 (v)
6 (v)	7 (v)	8 (v)	9 (v)	10 (v)	11 (v)	12 (v)
13 (v)	14 (v)	15 (v)	16 (v)	17 (v)	18 (v)	19 (v)
20 (v)	21 (v)	22 (v)	23 (v)	24 (v)	25 (v)	26 (v)
27 (v)	28 (v)	29 (v)	30 (v)	31 (v)		

Légende :

(b)	Effectuez une surveillance normale de la culture. Larves de légionnaire probablement absentes.
(v)	Procédez à un dépistage hâtif. Début d'apparition probable des larves de légionnaire.
(o)	Le dépistage est recommandé. Forte probabilité de présence de larves de légionnaire.
(r)	Le dépistage est nécessaire. Présence probable de larves de légionnaire pouvant causer des dégâts.

(b) = bleu; (v) = vert; (o) = orange; (r) = rouge

ROUILLE DU SOYA : RISQUES TRÈS FAIBLES POUR LE QUÉBEC

(Claude Parent, agronome, MAPAQ)

État de la situation

On ne rapporte aucun cas d'infection dans les parcelles sentinelles dépistées cette semaine et les risques d'infection sont très faibles présentement pour le Québec.

La situation continue d'évoluer lentement aux États-Unis, possiblement en raison des conditions de sécheresse qui n'ont pas été favorables à la production et à la germination des spores du champignon causant cette maladie.

Malgré que les sources actuelles d'infection sont un peu plus élevées que l'année dernière, il est probable que les risques d'apparition de la maladie demeureront faibles au Québec jusqu'à la fin de la période critique d'infection du soya (stade R6), qui pourrait causer des dommages économiques dans la majorité des champs du Québec. Il faut demeurer vigilant, car les champs semés tardivement pourraient encore être touchés par la maladie advenant un revirement de la situation aux États-Unis et la saison des ouragans qui approche. Ces ouragans pourraient éventuellement transporter des spores rapidement jusqu'au Québec.

Le dépistage de la maladie dans les parcelles sentinelles sera poursuivi dans plusieurs régions au cours des prochaines semaines, par le réseau de surveillance, pour observer attentivement les conséquences possibles de cette éventualité.

PUCERON DU SOYA : POPULATIONS GÉNÉRALEMENT FAIBLES MAIS DÉPISTAGE RECOMMANDÉ EN MONTÉRÉGIE

(Claude Parent, agronome et Michèle Roy, agronome-entomologiste, MAPAQ)
(Collaboration : Brigitte Duval, agronome, MAPAQ)

On retrouve quelques foyers d'infestation avec des populations risquant d'atteindre le seuil d'alerte de 25 pucerons par plant au cours de la semaine prochaine. En Montérégie-Est, on recommande aux producteurs, qui ne l'ont déjà fait, de **commencer à dépister leurs champs**.

Rappelons que le seuil de 25 pucerons par plant n'est pas un seuil recommandé d'intervention avec un insecticide mais **un seuil d'alerte**. Lorsque la densité de population atteint ce seuil d'alerte, le RAP propose aux producteurs du Québec une stratégie d'intervention tenant compte du stade de croissance du soya et de plusieurs autres facteurs. Cette stratégie permet d'éviter, dans bien des cas, des applications inutiles d'insecticides.

Pour obtenir plus de détails sur la stratégie d'intervention recommandée au Québec en 2006, ainsi que sur la méthode de dépistage, veuillez consulter les bulletins d'information **No 07** du 26 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b07gc06.pdf>) et **No 08** du 4 août 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b08gc06.pdf>).

État de la situation pour la semaine du 31 juillet 2006

Cette semaine, près de 98 % des champs du réseau d'observation ont des populations de puceron du soya inférieures à 25 pucerons par plant. Aucun puceron n'a été observé dans 15 % des champs de la province.

Les moyennes de populations les plus élevées dans les champs dépistés se trouvent dans les régions de la Montérégie-Est et de Lanaudière, avec respectivement 8,1 et 5,4 pucerons/plant. Les 2 champs avec les populations les plus élevées se retrouvent aussi en Montérégie-Est :

- Verchères (79 pucerons/plant)
- Sainte-Julie (41 pucerons/plant)



Le seuil d'alerte pourrait être observé dans ces 2 champs dès la semaine prochaine, si la population augmente au même rythme que les deux dernières années.

Pour la semaine qui s'achève, les populations ont augmenté au même rythme qu'en 2005 pour la même période dans l'ensemble de la province. Malgré tout, la densité moyenne des populations demeure considérablement plus faible qu'en 2004 et 2005.

Sommaire des populations du puceron du soya par région pour 89 sites du réseau de surveillance

Dépistage réalisé du 31 juillet au 03 août 2006

Régions	Nombre de sites dépistés	Densité ⁽¹⁾ des populations (pucerons/plant) Min. Max.		Nombre de sites avec une densité moyenne (pucerons/plant) de:						Nombre de sites selon le stade phénologique						
				0 à 39	40 à 149	150 à 249	250 à 499	500 à 999	1000 et plus	V ⁽²⁾	R1	R2	R3	R4	R5	R6 ou +
Bas-Saint-Laurent	1	0	0	1	1
Capitale-Nationale	4	0	0	4	1	...	1	2	...
Centre-du-Québec	12	0	7	12	1	1	4	5	1
Chaudière-Appalaches	6	0	2	6	1	1	2	2
Estrie	7	0	2	7	1	1	1	1	3	...
Lanaudière	10	0	17	10	2	5	3	...
Laurentides	4	0	1	4	1	2	1
Mauricie	6	0	0	6	1	...	3	2
Montérégie-Est	21	0	79	19	2	1	4	3	7	6	...
Montérégie-Ouest	16	0	17	16	1	...	6	3	1	5	...
Outaouais	2	4	5	2	1	1	...
Province	89	0	79	87	2	0	0	0	0	1	2	14	15	22	30	5

(1) Densité moyenne observée sur 30 plants par champ

(2) V : Tous les stades végétatifs avant le début de la floraison (stade R1)

Les populations devraient demeurer relativement faibles

Si la tendance actuelle se maintient, il semble peu probable que des populations de 1 000 pucerons par plant seront observées cet été avant le stade R6, dans la majorité des champs de soya.

Demeurez vigilant, en particulier pour les champs semés tardivement!

Malgré une situation qui ne semble pas trop alarmante, il faut demeurer vigilant. Le dépistage demeure de mise, particulièrement dans les champs semés tardivement.

En 2004 et 2005, seulement 5 % des champs n'étaient pas encore parvenus au stade R3 à cette période de la saison. Cette proportion est quatre fois plus élevée cette année dans les champs du réseau d'observation et dans certains secteurs de la province, particulièrement en Montérégie. Il est donc difficile de prévoir de quelle façon les densités de populations de puceron du soya évolueront dans ces champs.

ÉVALUATION DU RISQUE DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DU BLÉ

(Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM)

Cet avis présente une évaluation du risque d'infection pour les semis réalisés de la mi-juin à la fin juin dans différentes régions du Québec. Vous êtes concerné par cet avis si votre culture de blé est en floraison ou sur le point de l'être ou encore si le blé est en épiaison et fleurira dans les prochains jours. Les avis ont été



donnés afin de couvrir les semis les plus tardifs effectués dans les régions du Québec, excluant le grand bassin de la plaine de Montréal, où les stades critiques pour l'infection sont largement dépassés.

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi du blé est étroitement associé aux conditions climatiques présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. **Il est important de tenir compte des conditions particulières de votre site pour l'évaluation du risque d'infection, soit le stade de développement de la culture et les conditions climatiques.** Veuillez consulter les bulletins d'information disponibles sur le site Web du Réseau d'avertissements phytosanitaires (www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.asp?operateur=sitevoc&sitevoc=15432).

Les averses et les orages des derniers jours et ceux prévus pour aujourd'hui et le début de la semaine prochaine maintiendront le risque d'infection élevé pour au moins les cinq prochains jours, et ce, pour l'ensemble des régions visées par cet avertissement. **Surveillez attentivement le stade de votre blé et les conditions climatiques réelles qui sont spécifiques à votre situation.** Les prévisions météorologiques sont parfois changeantes.

Veuillez vous référer au tableau suivant pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* dans les prochains jours.

Niveau de risque pour la fusariose de l'épi du blé au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Vendredi 4 août	Samedi 5 août	Dimanche 6 août	Lundi 7 août	Mardi 8 août
Drummondville	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Nicolet	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Mauricie/Trois-Rivières	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Charlevoix	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Beauce	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Estrie	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Saguenay – Lac-Saint-Jean	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Région de Québec	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Montmagny/L'Islet/La Pocatière	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Bas-Saint-Laurent (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles)	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Bas-Saint-Laurent (Rimouski/Mont-Joli)	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Matapédia	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Matane	Élevé	Élevé	É-Moyen	Élevé	É-Moyen
Gaspésie	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Baie-des-Chaleurs	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Outaouais	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Témiscamingue	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Abitibi	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

- | | |
|----------------------------|-----------------------------|
| 1 T-Élevé : Très élevé | 5 M-Faible : Moyen à faible |
| 2 Élevé | 6 Faible |
| 3 É-Moyen. : Élevé à moyen | 7 T-Faible Très faible |
| 4 Moyen | 8 - : Données insuffisantes |



Traitement contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide

Un seul produit est homologué contre la fusariose de l'épi du blé : le FOLICUR 432 F (tébuconazole). Il donne généralement une bonne répression parce qu'il est systémique et que son action se fait sur une longue période. **Veillez consulter l'étiquette et suivre les directives du fabricant.** Cette étiquette est directement disponible sur le site Web du RAP (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/Folicur432F.pdf>)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 - Télécopieur : 418 380-2181

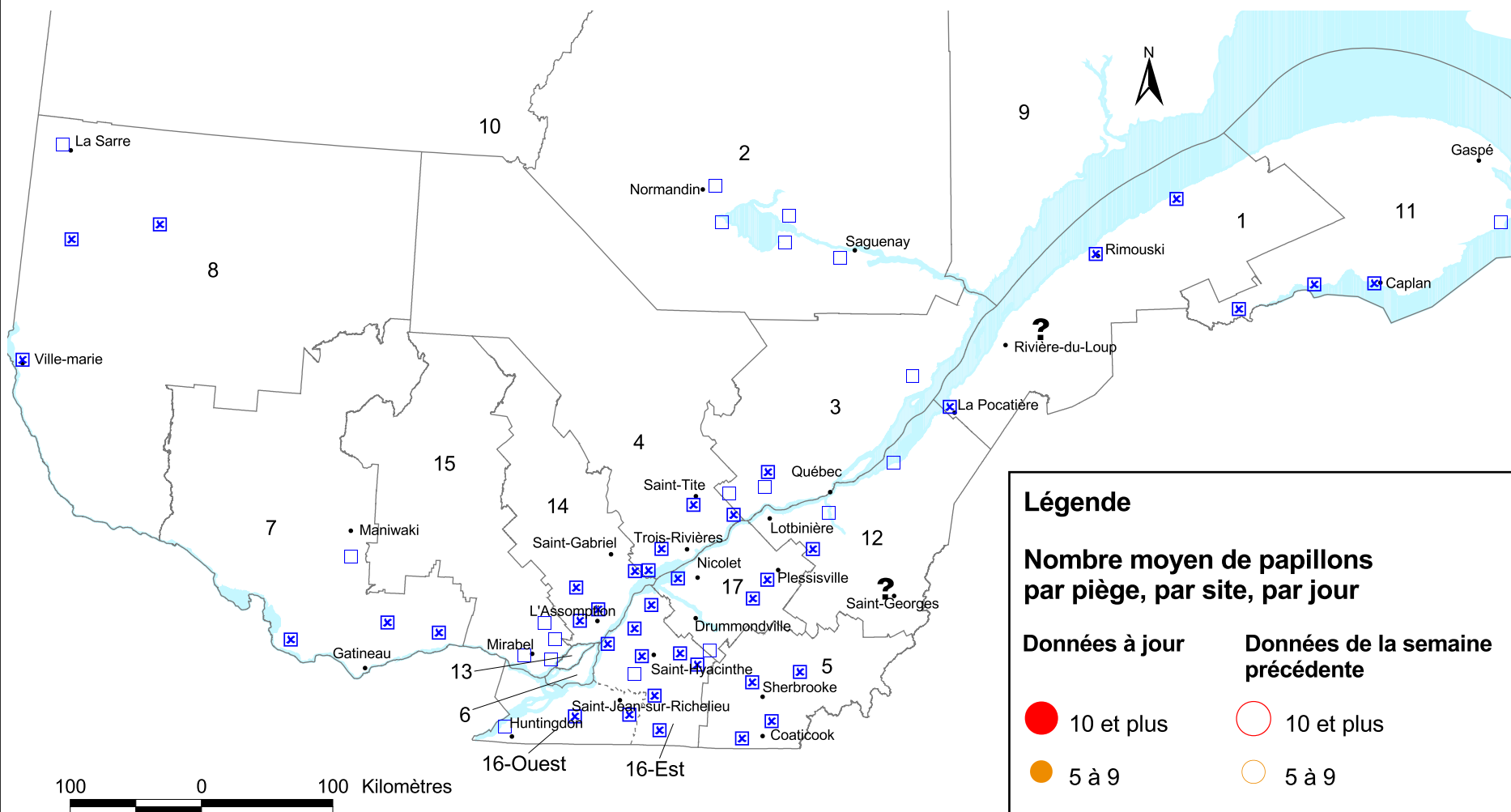
Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 17 – grandes cultures – 4 août 2006



Dépistage de papillons de légionnaire au Québec pour la semaine du 27 juillet au 2 août 2006



Légende

Nombre moyen de papillons par piège, par site, par jour

Données à jour

● 10 et plus

● 5 à 9

● 1 à 4

⊠ 0

Données de la semaine précédente

○ 10 et plus

○ 5 à 9

○ 1 à 4

□ 0

? Données manquantes

— Limite des régions administratives

Régions administratives

- | | | |
|-----------------------------|------------------------------------|----------------------|
| 1- Bas-Saint-Laurent | 7- Outaouais | 13- Laval |
| 2- Saguenay--Lac-Saint-Jean | 8- Abitibi-Témiscamingue | 14- Lanaudière |
| 3- Capitale-Nationale | 9- Côte-Nord | 15- Laurentides |
| 4- Mauricie | 10- Nord-du-Québec | 16- Montérégie |
| 5- Estrie | 11- Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine | 17- Centre-du-Québec |
| 6- Montréal | 12- Chaudière-Appalaches | |